

## CONCLUSION.

—

1848-1865.

Comme on a pu le voir, le travail précédent était terminé en 1847 ; c'est à cette année que s'arrêtent mes dernières notes (1). Mais il s'est produit depuis dans la constitution des départements du Rhône et de la Loire des modifications importantes, qui m'ont paru devoir être enregistrées sommairement, afin que mon travail ne fût pas trop incomplet. En effet, d'une part, le département du Rhône s'est agrandi de quatre communes au préjudice de celui de l'Isère, et son chef-lieu a vu le chiffre de sa population s'élever à 350,000 âmes par l'annexion des communes suburbaines ; d'autre part, le département de la Loire a vu son chef-lieu, fixé depuis près de soixante-dix ans à Montbrison, l'ancienne capitale du Forez, transféré à Saint-Etienne, ville moderne qui doit son importance à l'industrie de ses habitants, et qui, par l'annexion des communes suburbaines, a pris le septième rang parmi les villes de France, sa population s'élevant aujourd'hui à 100,000 âmes environ.

Mais ces faits ne sont pas les seuls qui se soient produits dans cet intervalle de dix-huit ans. Il en est d'autres qui, sans avoir la même importance, ne sont pas

(1) A la suite venait un chapitre renfermant des observations auxquelles les événements ont depuis souvent donné raison ; mais comme il y en a d'autres qui attendent encore une solution, nous avons cru devoir donner ce chapitre en appendice.